

COOP DEC Info - n°73 – Février 2011

Lettre d'informations sur la coopération décentralisée

Pour tout problème de lecture, télécharger cette lettre en format pdf directement sur notre site www.coopdec.org

Pour vous [désinscrire](#) nous renvoyer simplement un mél avec le titre « désinscription », votre nom et collectivité.

L'INSCRIPTION EN LIGNE A « COOP DEC INFO » SE FAIT, DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.COOPDEC.ORG

SOMMAIRE :

Cofinancements internationaux

Cofinancements nationaux

Actualité de la formation

Collectivités et ESS – Economie Sociale et Solidaire – appel à témoins

Rendez-vous des collectivités

Rendez-vous internationaux

Actualité des coopérations internationales sur le Web

Publications

Nouveaux accords de coopération

Mouvements – nominations - Offres d'emploi – en partenariat avec



COFINANCEMENTS INTERNATIONAUX

FUSION

Le 3 janvier 2011, la Direction générale développement (DG DEV) et la Direction générale Europeaid (DG AIDCO) ont fusionné pour devenir la Direction générale développement et coopération (DG DEVCO). La DG DEVCO est désormais le point de contact unique, en charge de la définition, de la mise en œuvre et du suivi de la politique européenne de développement.

EUROPEAID- Appel à propositions en cours

Retrouvez l'ensemble des appels à proposition en cours sur le site d'Europeaid :

[https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-](https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPublList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=QS)

[services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPublList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=QS](https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPublList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=QS)

Appels à projets en cours de l'UE, programme ANE-AL.

Sont ouverts aux autorités locales :

- Liban : date limite 14/02/2011 – 250 000 € consacrés aux AL
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1292834132843&do=publi.getDoc&documentId=107695&pubID=130792>
- Togo : Date limite 15/02/2011 – 150 000 € consacrés aux AL
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1289993594952&do=publi.getDoc&documentId=107036&pubID=130725>
- Colombie : Date limite 15/02/2011 - 450 000 € consacrés aux AL
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1290004657030&do=publi.getDoc&documentId=107081&pubID=130746>
- Niger : date limite 15/02/2011 - 250 000 euros consacrés aux AL
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1292835363895&do=publi.getDoc&documentId=107791&pubID=130864>

COFINANCEMENTS NATIONAUX

Appel à projet: La France et le Brésil décident conjointement d'apporter leur aide au financement de projets de coopération décentralisée en Haïti et en Afrique

La France et le Brésil ont décidé de lancer un appel à projets conjoint afin de soutenir financièrement les coopérations menées par les collectivités territoriales françaises et brésiliennes en Haïti et en Afrique.

Les projets seront présentés entre le 15 février et le 15 mai 2011 par au moins une collectivité territoriale française associée à au moins une collectivité territoriale brésilienne, au bénéfice d'une collectivité africaine ou haïtienne.

Les structures intercommunales et les associations de collectivités territoriales pourront également y répondre.

Les dossiers devront concerner les thématiques prioritaires suivantes : le soutien à la gouvernance locale, le soutien à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, le soutien aux services de l'eau fournis par les collectivités territoriales, la formation professionnelle, les transports, le développement durable et la protection de l'environnement.

Les dossiers constitués des formulaires et des lettres d'appui et d'intention, seront adressés par courrier électronique, avant le 15 mai 2011, à l'Ambassade de France au Brésil en version française et brésilienne. Les projets seront examinés en France et au Brésil, après avis des ambassades dans les pays de destination de la coopération. La sélection finale se fera au plus tard le 15 juin 2011.

Le dossier type est téléchargeable: www.diplomatie.gouv.fr/cncd/

ACTUALITE DE LA FORMATION

ENACT

- **Offre modulaire - Règles publiques et action internationale en collectivité –**
 - module 3 : 10/02/2011 – Issy les Moulineaux- les appels d'offres et les flux financiers / les moyens de paiements
 - module 4 : 11/03/2011 – Issy les Moulineaux- les mouvements de personnes
 - module 5 : 14/04/2011 – Issy les Moulineaux- Bilan des groupes 2010/2011

 - Contact : Emmanuel Thouary - 03.83.19.22.30 emmanuel.thouary@cnfpt.fr

- **Itinéraire - Chargé de mission coopération décentralisée**
- *ENACT de Nancy - Emmanuel Thouary - 03.83.19.22.30*
 - module 1 : L'action internationale des collectivités : des jumelages à l'action de coopération décentralisée – Issy les Moulineaux - du 27 au 29/09/11
 - Module n°2 : Monter un projet de coopération décentralisée : approche thématique / géographique – du 25 au 27/10/11
 - Module 3 : Développer une campagne de sensibilisation et de communication autour d'un projet de coopération décentralisée - du 22 au 24/11/11

- **Itinéraire - Actions de coopération des CT**
- *ENACT de Montpellier – Céline Beaufils-Blasco - 04 67 99 76 15*
 - Module 1 : Approche comparée et générale des coopérations transfrontalières et décentralisées des collectivités locales - du 25 au 27/10/11

- **Itinéraire - Chargé de mission coopération décentralisée**
- *ENACT de Montpellier – Céline Beaufils-Blasco - 04 67 99 76 15*
 - Module 1 : L'action internationale des collectivités : des jumelages à l'action de coopération décentralisée - du 20 au 22/09/11
 - Module n°2 : Monter un projet de coopération décentralisée : approche thématique / géographique – du 17 au 19/10/11
 - Module 3 : Développer une campagne de sensibilisation et de communication autour d'un projet de coopération décentralisée - du 22 au 24/11/11

- **La coopération décentralisée et les règles publiques : séminaire de confrontations d'expériences**
ENACT de Montpellier - du 12 au 13/10/11 - Céline Beaufils-Blasco - 04 67 99 76 15

CNFPT Paca :

- **Coopération territoriale européenne et coopération décentralisée : monter un projet**
du 11/04/11 au 12/04/11 - Antenne de l'Aire Marseillaise - 04 91 24 60 00

Agence COOP DEC Conseil

L'Agence COOP DEC Conseil est agréée par le Ministère de l'Intérieur comme « Organisme de formation d'élus locaux ».

A ce titre, l'Agence COOP DEC Conseil propose des formations en intra, pour l'accompagnement des élus locaux dans la détermination de leur politique internationale.

Programmes et bulletin sur notre site ou sur demande : contact@coopdec.org ou formation@coopdec.org
Ces formations peuvent aussi être proposées en interne, dans votre collectivité.

- **« L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES » -**
Formation accélérée 9 jours - prochain cursus : 16-17-18 février 2011 / 23-24-25 février 2011 / 2-3-4 mars 2011 – autre date : octobre 2011.
9 jours de formation, dispensés par des professionnels de la coopération décentralisée. Info : ce cursus peut être suivi en plusieurs sessions.
Plus d'infos sur notre site http://www.coopdec.org/UPLOAD/rubrique/pages/92/92_rubrique.php

- **« ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE (ASI/ONG) : QUEL APPUI POUR QUEL INTERET ? »** (journée de formation)

Prochaines journées : vendredi 18 février 2011 – Paris

A travers un échange sur les pratiques des collectivités, il s'agit d'identifier d'une part, les besoins en termes d'accompagnement des acteurs locaux de solidarité internationale et d'autre part, de préciser et formaliser les différents dispositifs d'appui à ce public.

Plus d'infos sur notre site http://www.coopdec.org/UPLOAD/rubrique/pages/92/92_rubrique.php

- **« REGLES PUBLIQUES ET COOPERATION DECENTRALISEE »** (journée de formation)

Prochaine journée de formation : merc 23 février 2011

L'action internationale des collectivités territoriales s'effectue dans un cadre législatif et réglementaire particulier : le droit public. Quelles sont les contraintes légales, administratives et comptables auxquelles les actions de coopération décentralisée sont soumises ? Comment y répondre et concilier règles publiques et coopération décentralisée ?

Plus d'infos sur notre site http://www.coopdec.org/UPLOAD/rubrique/pages/92/92_rubrique.php

- **« LES FINANCEMENTS DE LA COOPERATION DECENTRALISEE PAR L'UNION EUROPEENNE – PROGRAMME ANE/ALD : QUELLES OPPORTUNITES ET COMMENT Y ACCEDER ? »** (journée de formation)

Prochaine journée de formation : Vendredi 25 février 2011

L'Agence COOP DEC Conseil vous propose une formation spécifique sur les procédures de financement de la coopération décentralisée mises en place par l'Union Européenne pour 2007-2013.

Plus d'infos sur notre site : http://www.coopdec.org/UPLOAD/rubrique/pages/92/92_rubrique.php

Agence COOP DEC Conseil Formation en intra – dans votre collectivité

Ces sessions sont proposées sur une demi ou une journée, en interne à la collectivité, à destination des services et des élus. Elles sont adaptées à l'historique et la structuration actuelle de la collectivité.

- **Nouveau : « LA GESTION FINANCIERE ET COMPATBLE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE »**

Atelier de travail adapté à chaque collectivité. Réalisé en interne, pour partager une culture commune entre service Relations internationales, service Finances, services Ressources Humaines, service des marchés,.... A partir d'une analyse préalable des pratiques internes et l'identification des difficultés principales, un atelier d'une journée permet de rappeler les différents cadres de travail juridiques et comptables. La présentation de pratiques d'autres collectivités permet de proposer de nouvelles pratiques à la collectivité. Tarif : 1395 € TTC + déplacement. Précisions sur demande : contact@coopdec.org

- **« SECURISATION JURIDIQUE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE »**

Différentes lois ont modifié, en 2006 et 2007, l'encadrement juridique de l'action internationale des collectivités. Cette formation est destinée à faire le point sur ce sujet, à partir d'une analyse détaillée des textes juridiques, mais aussi des jurisprudences et des rapports des Cours des comptes régionales. Sont aussi abordés, les risques de subventions aux associations ainsi que les conditions de mises en œuvre des accords de coopération (maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage / gestion de fait, ...). Enfin, les conditions de gestion comptable (note de frais, régie d'avance, marchés, ..) peuvent être étudiées à la demande des collectivités.

Sur demande : contact@coopdec.org

- **« MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE COOPERATION DECENTRALISEE » - Comprendre l'environnement et disposer de points d'ancrage pour développer une stratégie internationale.**

Demi-journée ou journée de formation à destination des élus ou agents d'une même collectivité, réalisée dans votre collectivité et préparée en fonction de vos engagements existants.

Sur demande : contact@coopdec.org

F3E

- **«Les outils de l'approche genre dans le cycle de projet»**

14 et 15 mars 2011 à Chambéry, en partenariat avec Pays de Savoie Solidaires

Cette formation vise à donner une définition claire de ce que l'on appelle « approche genre » et à comprendre son histoire, ses enjeux, son actualité. Elle vise aussi à doter les participant-e-s de méthodes et d'outils opérationnels pour à la fois, améliorer l'efficacité de leurs actions et atteindre leurs objectifs en matière de droits humains.

Programme et bulletin d'inscription (avant le 25 février) : <http://f3e.asso.fr/spip.php?article924>

- Information et contact : Perrine Duroyaume – p.duroyaume@f3e.asso.fr

COLLECTIVITES ET ESS – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – APPEL A TEMOINS

L'Agence COOP DEC Conseil réalise pour le compte de l'ARENE Ile de France, une étude exploratoire sur **la contribution de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, coopératives, fondations) aux actions de coopération décentralisée**. Nous recherchons, dans ce cadre, diverses expériences afin de réaliser des focus ou des fiches de cas permettant d'identifier les conditions d'enrichissement des pratiques des collectivités locales par la réflexion apportée par les acteurs de l'ESS, lorsque ceux-ci sont amenés à collaborer dans des relations de collectivités à collectivités.

Pour cela, nous vous sollicitons pour vous inviter (vous ou vos correspondants) à répondre à un court questionnaire (une dizaine de questions à remplir par Internet) en se connectant sur le lien suivant :

<https://spreadsheets.google.com/viewform?hl=fr&formkey=dGxpbUVlUUtPazJtblozN0x1TzU1ZUE6MQ#gid=0>

Merci de nous faire connaître une expérience vécue ou connue et ainsi de collaborer à cette capitalisation.

Contact : contact@coopdec.org

RENDEZ-VOUS DES COLLECTIVITES

Mardi 1er février - Journée d'information et d'échanges autour de l'eau et de l'assainissement

Centraider et le Conseil régional du Centre vous invitent à une journée dédiée à l'action extérieure des collectivités territoriales. La 6e édition sera dédiée à l'eau et l'assainissement. Pour vous inscrire, contacter Centraider par mail à contact@centraider.org ou par téléphone au 02 54 80 23 09.

> Lieu : Conseil régional du Centre, 9 rue Saint Pierre-Lentin, 45000 Orléans

Vendredi 4 février 2011 - de 9H30 à 13H - Conseil Général du Gard - à NIMES

Le réseau "METCOP" (Réseau interrégional des métiers de la coopération territoriale et internationale).du CNFPT PACA a sollicité l'intervention de Mme Claude MARCORI de la DATAR pour une conférence sur le thème suivant : " La coopération territoriale européenne à la recherche d'un nouveau souffle pour 2014- 2020 ? ". Inscription par mél : mariepierre.touma@cnfpt.fr

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX

3-4 février 2011 - Réunion plénière du Réseau des villes Euromed

Le réseau des villes Euromed tiendra sa prochaine session plénière à Fès au Maroc sur la thématique du développement durable, du développement économique et de la coopération décentralisée dans les collectivités euro-méditerranéennes. - <http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?aid=572&menuid=577&lv=3>

11 et 12 février : Forum national sur la décentralisation en Haïti

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales haïtien avec l'appui de l'Ambassade de France en Haïti organise un Forum national sur la décentralisation.

17-18 février 2011 - Assises de la coopération décentralisée de l'Oriental (Maroc)

Lieu - Oujda (Maroc)

29 et 30 mars 2011 - 2e édition des Assises européennes de la coopération décentralisée

à Bruxelles

24 et 25 juin 2011 - Rencontres de la coopération décentralisée franco-burkinabé

à Chambéry

7 et 8 juillet 2011 - 2ème Forum pour la coopération internationale des collectivités

Cités Unies France

11-12 juillet 2011 - Assises de la coopération décentralisée libano-française

Beyrouth (Liban)

ACTUALITE DES COOPERATIONS INTERNATIONALES SUR LE WEB

Questions parlementaires

Nouvelle question précise sur l'action internationale des collectivités locales :

Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les conditions de conclusion de conventions de coopération décentralisée. La loi n°2007-147 du 2 février 2007 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements, dite "loi Thiollière", a modifié l'article L. 1115-1 du code général des collectivités territoriales pour y préciser que "les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, dans le respect des engagements internationaux de la France, conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement". Il résulte de ces dispositions que le financement des actions prévues par de telles conventions ne saurait être effectué qu'en lien avec ces autorités locales, et que de simples associations ne sauraient être directement attributaires de sommes versées par les collectivités territoriales françaises au titre de ces conventions, quel que soit l'État où se trouve leur siège social. Il souhaiterait donc s'enquérir des mesures que le Gouvernement a prises et compte prendre pour s'assurer que les collectivités territoriales respectent strictement les termes de l'article L. 1115-1 précité et ne concluent de conventions de coopération ou d'aide au développement qu'avec des autorités locales étrangères.

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-98538QE.htm>

Autres actualités

Rapport de la Cour des Comptes pour les appels aux dons suite au Tsunami de 2004

La Cour des Comptes a publié le rapport sur l'emploi des fonds collectés dans le cadre des appels aux dons suite au tsunami en décembre 2004. Dans un communiqué, la Cour des Comptes précise qu'elle « n'a relevé aucune malversation ou aucun dysfonctionnement majeur ». Elle souligne également que « malgré l'ampleur des fonds et la situation hors norme créée par l'afflux d'ONG, les organismes ont réussi à utiliser de manière globalement satisfaisante les sommes collectées ».

Télécharger les deux dossiers : <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/Accueil.html>

Réponse du MAEE à une question parlementaire

Question N°: **91881** de **M. Roland Blum** (Union pour un Mouvement Populaire - Bouches-du-Rhône)
Extraits de la réponse : « Globalement, le montant des engagements (des collectivités) sur fonds propres se situe à 200 MEUR, les plaçant à un rang plus qu'honorable dans les comparaisons européennes. (...) la coopération décentralisée et les autres formes d'action extérieure des collectivités territoriales participent à la présence française dans plus de 140 pays, dans des conditions satisfaisantes de collaboration avec nos postes diplomatiques, au service aussi bien de notre influence que des objectifs du développement. »

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-91881QE.htm>

Maison européenne des pouvoirs locaux français

D'après un article de la Gazette des Communes (n°20 61 – p 7), l'AMF a « rappelé à l'ordre ses partenaires « locaux » AMGVF, APVF et FMVM » sur le manque d'investissement dans les travaux communs et les communiqués individuels.

« Agenda 21 et actions internationales des collectivités : quelles articulations ? »

Savoirs Communs n°10

« Même si les deux démarches ont des objectifs bien distincts, les points de convergences sont nombreux. Elles peuvent se compléter et s'enrichir, tant sur le plan de leurs finalités que sur celui des outils méthodologiques ». Publication co-éditée par la région Ile-de-France et l'ARENE.

Télécharger l'ouvrage sur : <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications>

PUBLICATIONS

Campagne de sensibilisation sur le don responsable de matériel informatique.

Projet d'Enda Europe, cofinancée par la Commission Européenne qui permis de réaliser un guide pratique pour le don responsable de matériel informatique, et une étude sur les initiatives de solidarité numérique en Europe et au Sénégal, téléchargeables sur <http://enda-europe.org/solidarite-numerique-responsable>,

Publication du Rapport d'information de Mme Nicole Ameline déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur "Bilatéralisme et multilatéralisme : rééquilibrage, complémentarité, intégration ?" <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3074.asp>

Concernant la coopération décentralisée, il est noté qu'« un effort de synergie reste à faire pour mieux inscrire la coopération décentralisée, qui participe de notre effort bilatéral global d'aide au développement, dans un cadre politique plus coordonné, qui contribuera à atténuer la dispersion de notre aide et, consécutivement, à en améliorer l'impact et l'efficacité sur le terrain. La coopération décentralisée apporte une pierre utile qui doit être valorisée à sa juste mesure, d'autant que, au-delà des seules ressources qui y sont consacrées, elle est aussi un moyen appréciable de drainer des partenariats privés dont on ne saurait négliger l'importance. ». Ainsi, parmi les propositions du rapport, on notera : Renforcer les synergies possibles avec la coopération décentralisée par les 2 actions suivantes : Evaluer les activités de coopération décentralisée des collectivités territoriales et Améliorer la coordination de la coopération décentralisée pour une meilleure cohérence de notre bilatéralisme, aux plans géographique et sectoriel. Dans le cadre de la discussion en Commission, de ce rapport, il a été abordé par le député Souchet « la proposition de la

ministre des affaires étrangères et européennes de détacher des diplomates auprès des collectivités territoriales afin de professionnaliser leur action dans ce domaine notamment et de l'harmoniser avec la politique nationale ».

France-Vietnam, deux nations liées par l'histoire

Rapport de groupe interparlementaire d'amitié n°95 - 19 janvier 2011

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2010/ga95-notice.html>

Châteauroux – terre d'accueil pour les entreprises chinoises

Article de la Gazette des communes n°2061 – p 29 concernant la création, à l'horizon 2016, d'une vaste implantation d'entreprises chinoises dans l'Indre (4000 emplois prévus).

NOUVEAUX ACCORDS DE COOPERATION

Merci aux collectivités nous ayant transmis leurs accords de coopération et de jumelage

Si vous souhaitez informer de vos nouveaux accords, merci de nous communiquer la convention de coopération décentralisée par [mèl](mailto:mel) ou par courrier.

- ❑ **Burkina Faso** : Pessac tisse des liens avec Banfora, une ville du Burkina Faso. Un protocole de coopération décentralisé a été signé par les deux maires. <http://www.sudouest.fr/2011/01/12/plus-qu-une-jumelle-287891-736.php>
- ❑ **Etats-Unis**: la ville de Figueres et de St Petersburg (Floride), aux États-Unis, ont signé un accord de jumelage fondé sur la figure de Salvador Dalí. <http://www.la-clau.net/info/jumelage-entre-figueres-et-st-petersbourg-grace-a-salvador-dali-5772>
- ❑ **Macédoine** : Convention de coopération signée entre Hermanville-sur-Mer et Vevcani. : http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Convention-de-cooperation-signee-avec-Vevcani-en-Macedoine-14325-avd-20110125-59776466_actuLocale.Htm
- ❑ **Maroc** : protocole signé par le président du Conseil provincial de **Sidi Kacem**, Abderrahmane El Harfi, et le vice-président du **département de Meurthe et Moselle** chargé de l'éducation populaire, des sports et de la coopération décentralisée, Jean-Claude Pissenem. Cette coopération vise à développer les échanges d'expériences, le transfert du savoir-faire et le développement des projets dans le domaine social (enfance, jeunesse, économie solidaire..), culturel et éducatif.
- ❑ **Madagascar** : Signature d'une Déclaration commune sur la poursuite de la coopération décentralisée Aquitaine/Itasy de 2011 à 2013, au cours d'un déplacement du Président Rousset à Madagascar.
- ❑ **Pologne** : Angers s'est nouvellement jumelée avec la ville de Torun : <http://www.angers.villactu.fr/torun-nouvelle-ville-jumelee-angers-br34401-c0115.html>

- ❑ **Bulgarie – Turquie** : La municipalité d'Edirne en Turquie a gelé son accord de jumelage avec la municipalité de Yambol en Bulgarie. Cette décision a été prise suite à la déclaration en novembre 2010 du conseil municipal de Yambol de reconnaître le génocide arménien de 1915. (Yambol est jumelée avec la ville française de Villejuif (Val de Marne) depuis 1974). http://www.armenews.com/article.php3?id_article=66696
- ❑ **USA – Japon** : Signature d'un accord de jumelage entre the Hawaii County et la ville de Shibukawa

MOUVEMENTS – NOMINATIONS - OFFRES D'EMPLOI – EN PARTENARIAT AVEC



[ARRICOD](http://www.rricod.org), Association Nationale des Directeurs et Responsables des Relations Internationales et de Coopération Décentralisée des Collectivités Territoriales.

La lettre COOP DEC Info est diffusée à plus de 1800 exemplaires. Si vous souhaitez diffuser une offre d'emploi ou faire part aux acteurs de la coopération décentralisée de votre prise de fonction, merci de nous communiquer vos textes par [mèl](mailto:contact@coopdec.org) : contact@coopdec.org

Offres d'emploi

- ❑ **Centraider** recrute, à partir du 1^{er} mars, une personne chargée de l'animation du réseau et de l'accompagnement des porteurs de projets. Consulter la [fiche de poste](#).
- ❑ **Ville de Montreuil** : Directeur (h/f) des Solidarités et de la Coopération - Missions – Participer à l'élaboration des politiques de solidarité, des échanges internationaux et de coopération décentralisée - coordination ces actions avec les partenaires associatifs et institutionnels. Répondre avant le 28 février 2011. Fiche de poste disponible sur le lien suivant : [http://www.montreuil.fr/outils/offres-demplois/annonce-detaillee/?tx_eoffresemploi_pi1\[juidDocument\]=64&cHash=f886b96667](http://www.montreuil.fr/outils/offres-demplois/annonce-detaillee/?tx_eoffresemploi_pi1[juidDocument]=64&cHash=f886b96667)
- ❑ **Ville de Dunkerque** : Directeur (h/f) de la Culture et des Relations Internationales - Missions – Assurer la gestion de la direction - coordonner l'action des différents services et équipements culturels municipaux en régie et celle des équipements culturels associatifs - assurer la responsabilité du développement culturel de la ville - contribuer à définir et à mettre en œuvre des stratégies et des actions

intercommunales dans le domaine de la culture et des relations internationales en liaison avec la Communauté Urbaine de Dunkerque et les communes voisines. Répondre avant le 19 février 2011 - Fiche de poste disponible ici : http://www.talents.fr/offre-emploi/directeur-de-la-culture-et-de-relations-internationales,549541?recherche_id=4d496f43bcb88 Renseignements : 03 28 26 29 27

Mouvements

- ❑ **Thomas Lagathu**, ancien Directeur RI **du CG Ille et Vilaine**, a été nommé à Santiago du Chili comme Attaché de coopération régionale à la Délégation régionale de coopération pour le Cône Sud et le Brésil au sein de l'Ambassade de France au Chili. L'objet du poste : sous l'autorité du Conseiller régional de coopération, faciliter l'accès à l'information, le suivi et une meilleure implication des acteurs français dans les programmes multilatéraux, notamment européens en Amérique latine.
- ❑ **Grégory Truong** est le nouveau Chargé de mission coopération et relations internationales de la ville de Charleville Mezières
- ❑ **Monika Miskolczy** a quitté ses fonctions à la DGRI de la ville de **Paris** en décembre 2010.
- ❑ **Jean-Baptiste Durand**, permanent du comité de jumelage coopération de **Quetigny**, quitte ses fonctions.

Pour info, rubrique « emploi en collectivité » sur notre site www.coopdec.org

Cette lettre d'information est diffusée par l'Agence Coop Dec Conseil, spécialisée dans la formation, l'accompagnement, le conseil et l'évaluation de l'action internationale des collectivités. www.coopdec.org

Agence COOP DEC Conseil – 30 rue Claude Tillier – 75012 Paris - Pour nous contacter : contact@coopdec.org - Tél : 01 40 09 20 26

Pour vous [désinscrire](#), nous renvoyer simplement un mél avec le titre « desinscription ».

Merci de nous informer de vos rediffusions et d'indiquer la source.